

Rénovation des Halles

Groupe de travail thématique « jardin » du 29 juin 2006

Le groupe de travail thématique « jardin » se réunira le 29 juin prochain dans le cadre de la concertation sur le projet de rénovation des Halles, telle que définie dans la Charte de la concertation de janvier 2006.

Afin de présenter et de concerter les options d'aménagement, il est prévu trois réunions du groupe de travail thématique « jardin ». Elles seront présidées par M. Yves Contassot, adjoint au Maire de Paris chargé de l'environnement, de la propreté, des espaces verts et du traitement des déchets.

Cette séance sera consacrée à la présentation des premières propositions d'aménagement, ainsi qu'à l'expression des réactions et demandes des associations et des conseils de quartier.

Les réunions suivantes, prévues à partir de l'automne 2006, permettront de présenter l'avancement des études et les réponses aux questions qui auront été posées.

Par la suite, d'autres réunions seront organisées régulièrement pour informer les membres du groupe thématique jardin de l'avancée du projet et finaliser le projet.

Le maître d'œuvre

La maîtrise d'œuvre du réaménagement du jardin a été confiée à une équipe pluridisciplinaire composée :

- d'un architecte, David Mangin et son agence, SEURA
- d'un paysagiste, Philippe Raguin
- d'un éclairagiste, Light Cibles
- d'un bureau d'études techniques, Sechaud & Bossuyt

Le programme du jardin

Le jardin actuel présente de nombreux dysfonctionnements : il est très morcelé, peu sûr et les espaces verts accessibles sont insuffisants.

Le programme remis au maître d'œuvre reprend les ambitions de la Ville de Paris pour mettre en valeur le site et concevoir le futur jardin.

Le jardin sera ouvert et mieux intégré aux quartiers environnants. Sa surface sera de 43 000 m², soit deux fois le jardin du Palais Royal, ou encore la surface du parc de Choisy (13^{ème}), du parc de la Butte du Chapeau Rouge (19^{ème}) ou du parc de Belleville (20^{ème}). Il sera de plain-pied pour rétablir les perspectives et ouvrir l'espace. Les usages devront être multiples, de jour comme le soir, pour répondre aux attentes des nombreux utilisateurs et améliorer la sécurité. Le jardin sera plus végétalisé et les arbres existants seront préservés au maximum. L'eau et la lumière feront l'objet de réflexions spécifiques.

Le Jardin des Halles, un projet et un process

Les études de définition qui ont abouti en décembre 2004 au choix de l'équipe SEURA / David Mangin, se sont accompagnées d'une première phase de concertation et ont permis d'arrêter de grandes orientations pour la rénovation du quartier des Halles et notamment pour la restructuration du jardin.

Les études présentées dans la plaquette ci-jointe, permettent d'envisager des propositions d'aménagement plus précises, conduisant au dessin d'un jardin pour tous, accessible, unitaire et divers, ludique et évolutif, en réponse aux usagers de plus en plus nombreux, ainsi qu'aux pratiques et aux horaires flexibles. Ce futur jardin est ouvert sur les liaisons Nord/Sud (Grands Boulevards / Seine) et Est/Ouest (futur Carreau / Bourse du Commerce). Il est mieux animé le soir grâce à la présence du Carreau. Il sera aussi une "oasis", une prairie dans la ville et ses quartiers les plus denses.

Cette proposition s'inscrit donc dans les grands principes du projet retenu par la Ville. Outre la liaison Nord /Sud (rue Montorgueil / rue du Pont-Neuf), un *cours*, dont la largeur a été revue, structure le jardin de la Bourse au Carreau, enjambe l'ancien Forum rénové, distribue vers la gare et se poursuit jusqu'au boulevard de Sébastopol. Le Carreau fera lui-même prochainement l'objet d'un

concours international d'architecture pour réaliser un bâtiment du 21^{ème} siècle, symbole d'une ville durable.

Deux *plinthes végétales*, au nord et au sud, le long des rues Berger et Rambuteau, permettent de gérer la mise à niveau de l'ensemble du jardin et notamment d'accéder de plain pied au Carreau et à la Bourse du Commerce. Dans ces plinthes, sont situées les entrées au Forum, les services nécessaires à l'entretien du jardin et des salons de jeux (échecs, ping-pong...). Le mail existant de tilleuls et marronniers au sud est conservé et une nouvelle lisière fortement plantée au nord borde la prairie centrale. A terme, le nombre d'arbres augmentera d'environ soixante-dix sujets, sur un total existant de près de cinq cents. La transformation des serres et de leurs verrières ainsi que le décroisement du jardin autour de celles-ci, permettront d'étendre la prairie et d'augmenter la lumière naturelle de la galerie d'accès.

L'ensemble du jardin est organisé sur la base d'une *résille* dont la maille permet de nombreuses modulations, tout en gardant l'unité de l'espace dans ce lieu relativement étroit. Dans la prairie centrale, des aires de jeux, des atolls plantés, des ru(bancs) trouvent leur place. L'accueil des enfants et des adolescents constitue une composante majeure du projet. Des solutions innovantes sont actuellement recherchées, pour compléter des aménagements plus traditionnels comme des aires de jeux prévues au sud du cours reliant la Bourse au Carreau. Il s'agit de renouveler la conception du jeu et la place des plus jeunes dans le jardin. Devant le Carreau, des jeux d'eaux et de lumières, un jardin de musique et des modules pour événements éphémères sont proposés pour animer et sécuriser les traversées et les accès au Carreau. Cette maille permet aussi d'intégrer les nombreuses contraintes techniques inhérentes au site (notamment dues à la présence de locaux en sous-sol).